

CORONAVIRUS -

Afin de limiter la propagation du coronavirus COVID-19,

la séance du conseil municipal prévue le **20 mars 2020 à 20 heures 30 est annulée** et reportée à une date ultérieure.

De ce fait, le maire et les adjoints en fonction au 15 mars seront maintenus jusqu'au 15 mai 2020.

Thématique(s):

[Infos flash](#)



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis
02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr*